

PROCES-VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DU 6 SEPTEMBRE 2022

Le Conseil Municipal de la Commune de MAZERES s'est réuni en session ordinaire au lieu habituel de ses séances, le mardi 6 septembre 2022 à 20h30 précises.

Les membres du Conseil Municipal ont été convoqués le 29 août 2022.

Étaient présents : Mr Michel ARMAND, Maire ; Mmes Valérie BERGEY, Aurélie BIBENS, Déborah COMBERNOUX, Cécile GUIGNARD et Christelle JEAN ; Mrs Jean-Michel CAZE, Sébastien JAMAIN, Benoit LABUZAN, Jean-Marie LATIER, Francis LATRILLE et Laurent LAUZUN.

Étaient absents excusés : Mme Emilie CARDON ; Mrs Yannick BERNEDE et Laurent PERDREAU.

Jean-Michel CAZE est désigné secrétaire de séance.

La séance est ouverte à 20h30.

Les règles du quorum étant respectées, le Conseil Municipal peut valablement délibérer.

L'ordre du jour de la séance est le suivant :

1. Délibération n° DELIB1_09_22 : Approbation du compte rendu du 9 juin 2022
2. Présentation du rapport d'activité 2021 de la CdC Sud Gironde
3. Communications diverses

1/ Délibération n° DELIB1_09_22 : Approbation du compte rendu du 9 juin 2022

Monsieur le Maire donne lecture au Conseil Municipal du compte rendu de la séance du 9 juin 2022.

Délibérant sur le sujet, le Conseil Municipal, Monsieur le Maire entendu, à l'unanimité, **Approuve** le compte rendu du Conseil Municipal en date du 9 juin 2022.

2/ Présentation du rapport d'activité 2021 de la Communauté des Communes Sud Gironde

Monsieur le Maire donne lecture au Conseil Municipal des principaux indicateurs techniques et financiers du rapport annuel d'activité 2021 de la CdC Sud Gironde.

6/ Communications diverses

- ✚ Monsieur le Maire indique au conseil municipal que l'école compte 81 inscrits à la rentrée scolaire 2022/2023. Les effectifs se répartissent tel qu'il suit :
 - Toute petite, petite et Moyenne section : 16
 - Grande section et CP : 22
 - CE1 et CE2 : 19
 - CM1 et CM2 : 24

L'ordre du jour étant épuisé la séance est levée à 21H30

Clôture du procès-verbal du 6 septembre 2022

Liste des membres présents

Mr Michel ARMAND, Maire ; Mmes Valérie BERGEY, Aurélie BIBENS, Déborah COMBERNOUX, Cécile GUIGNARD et Christelle JEAN ; Mrs Jean-Michel CAZE, Sébastien JAMAIN, Benoit LABUZAN, Jean-Marie LATIER, Francis LATRILLE et Laurent LAUZUN.

Liste des délibérations

 Délibération n° DELIB1_09_22 : Approbation du compte rendu du 9 juin 2022

Procès-verbal présenté et arrêté par le Conseil Municipal de MAZERES le 4 octobre 2022.

Le Maire.
Michel ARMAND

Le Secrétaire
Jean-Michel CAZE